

Procès verbal

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

de

LA SECTION SYNDICALE D'ENTREPRISE
DE FRANCE COOPERATION INTERNATIONALE

Ont participé à l'Assemblée constitutive :

Madame Catherine Cayol, Gestionnaire de contrats de prestation de service
Monsieur Robert Hanskens, Conseiller auprès du Directeur général
Monsieur Jérôme Heitz, Conseiller auprès du Directeur général, Chef du Département de la coopération bilatérale et des partenariats
Madame Odile Mestre, Responsable de l'Unité Missions et Voyages

Les adhérents à la Confédération Française Démocratique du Travail, organisation syndicale représentative déclarée auprès du Ministère des Affaires Européennes et Etrangères, employés par le Groupement d'Intérêt Public « France Coopération Internationale », se sont réunis ce jour, mercredi 19 mai 2010, en Assemblée Générale Constitutive d'une Section Syndicale d'Entreprise au sein de France Coopération Internationale.

L'Assemblée :

I - déclare, à l'unanimité de ses membres à jour de leurs cotisations syndicales, approuver la création de la Section Syndicale d'Entreprise « France Coopération Internationale » et désigne parmi ses membres, son secrétaire (M. Robert Hanskens), son secrétaire-adjoint (M. Jérôme Heitz) et son trésorier (Mme Odile Mestre).

II - adopte, à l'unanimité, la plateforme de revendications suivante sur laquelle sera fondée, dès sa création, l'action de la Section Syndicale d'Entreprise auprès du Conseil d'Administration et de la Direction Générale du GIP, tendant à :

- La défense de l'existence de l'outil de travail,
- La défense des emplois au sein du GIP, notamment au regard de l'inquiétante évolution :
 - du désir de démission exprimée par les salariés,
 - de la précarisation des emplois,
 - de la vacance des postes privés de leurs titulaires.
- La résolution des questions posées à la Direction Générale par les délégués du personnel, restées sans réponse,
- La communication du rapport sur la qualité rédigé par Raymond Piganiol et la mise en œuvre de la démarche-qualité proposée dans ce rapport,
- La réalisation par la Direction du GIP, d'une synthèse des trois journées et demie de formation à la culture commune auxquelles a pris part l'ensemble des salariés du GIP, sur la période 2009 - 2010, déclinée sous les items suivants :
 - l'organigramme du GIP,
 - la définition des processus d'information et de concertation des salariés,
 - la définition des processus de décision,
 - les enseignements tirés en matière de relations interpersonnelles.
- La redéfinition du modèle économique du GIP,
- La détermination des moyens de fonctionnement de la Section Syndicale d'Entreprise et les modalités d'organisation du dialogue social.

Les membres de la Section Syndicale d'Entreprise

Catherine Cayol



Robert Hanskens



Jérôme Heitz



Odile Mestre

